



Expérimentation du tutorat en libéral

Bilan final – décembre 2015 –





Rappel de la convention	3
Calendrier	5
Suivi et de la convention et indicateurs	7
Satisfaction des infirmiers libéraux	12
Satisfaction des étudiants en soins infirmiers	25
Satisfaction des instituts de formation en soins infirmiers	38

Rappel de la convention

Signée au titre du FIR le 23 octobre 2014

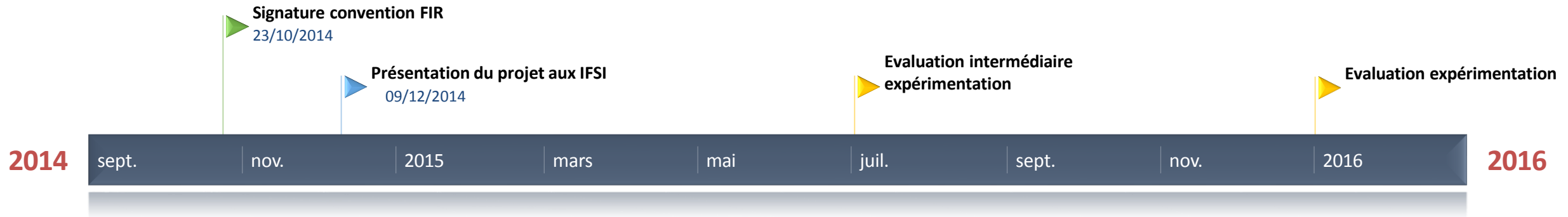
Objectifs de l'expérimentation

- *Promouvoir l'exercice libéral de la profession d'infirmier, en tant qu'offre de soins intégrée dans un parcours de santé coordonné*
- *Favoriser les installations en cabinet libéral dans les zones déficitaires ou fragiles*

Cette expérimentation, conduite par l'URPS infirmiers d'Ile-de-France a se décline autour des actions suivantes :

- *La sélection d'infirmiers libéraux selon un cahier des charges défini en lien avec l'Agence Régionale de Santé*
- *La formation des infirmiers libéraux sélectionnés au tutorat*
- *L'accueil de deux étudiants en soins infirmiers de troisième année par les infirmiers sélectionnés (stages de 5 semaines)*
- *La formalisation de recommandations pour les stages infirmiers en libéral*
- *Une évaluation de l'expérimentation*

Calendrier



Elaboration cahier des charges



Recrutement des infirmiers libéraux



Formation des infirmiers libéraux au tutorat



Elaboration outils



Accueil des étudiants en stage



Elaboration recommandations



Suivi de la convention et indicateurs

Le recrutement des infirmiers libéraux

- 50 infirmiers libéraux ont pu être sélectionnés grâce au cahier des charges
- Tous les infirmiers libéraux ont été formés au tutorat dans les deux IFSI qui dispensaient la formation (La Pitié Salpêtrière et l'IFITS Théodore Simon)
=> **100% de l'objectif réalisé**

Les stages :

- 72 stages de réalisés (toutes durées confondues) = 449 semaines
 - L'une des difficultés à laquelle nous avons été confrontée était la durée des stages. En effet, tous les IFSI ne s'organisent pas de la même façon et ne prévoient pas tous des stages de 5 semaines. La durée moyenne des stages durant l'expérimentation étant de 7 semaines.
- >> L'objectif de départ était 100 stages de 5 semaines, soit : **500 semaines**
=> **90% de l'objectif réalisé** en nombre de semaines de stage effectuées

Création d'outils

- *Cahier des charges* : ce document, élaboré en concertation avec l'ARS Ile-de-France nous a permis de recruter plus objectivement les 50 infirmiers libéraux de l'expérimentation
- *Le livret d'accueil des étudiants en soins infirmiers en stage en libéral*. Ce document, élaboré en collaboration avec les IFSI, a été envoyé à tous les infirmiers libéraux sélectionnés dans l'expérimentation. Il contient :
 - Une présentation de l'expérimentation
 - Un rappel sur la formation et le nouveau référentiel
 - Une présentation personnalisée du lieu de stage
 - La charte d'encadrement des étudiants en soins infirmiers
- *La fiche « étudiant »* : document transmis par l'IFSI à l'URPS avant chaque stage. Ce document, contenant l'identité de l'étudiant et de son tuteur, son année d'étude, ses coordonnées et les dates de stage, nous a permis de nous assurer que le cahier des charges était bien respecté.

Rencontre des parties prenantes :

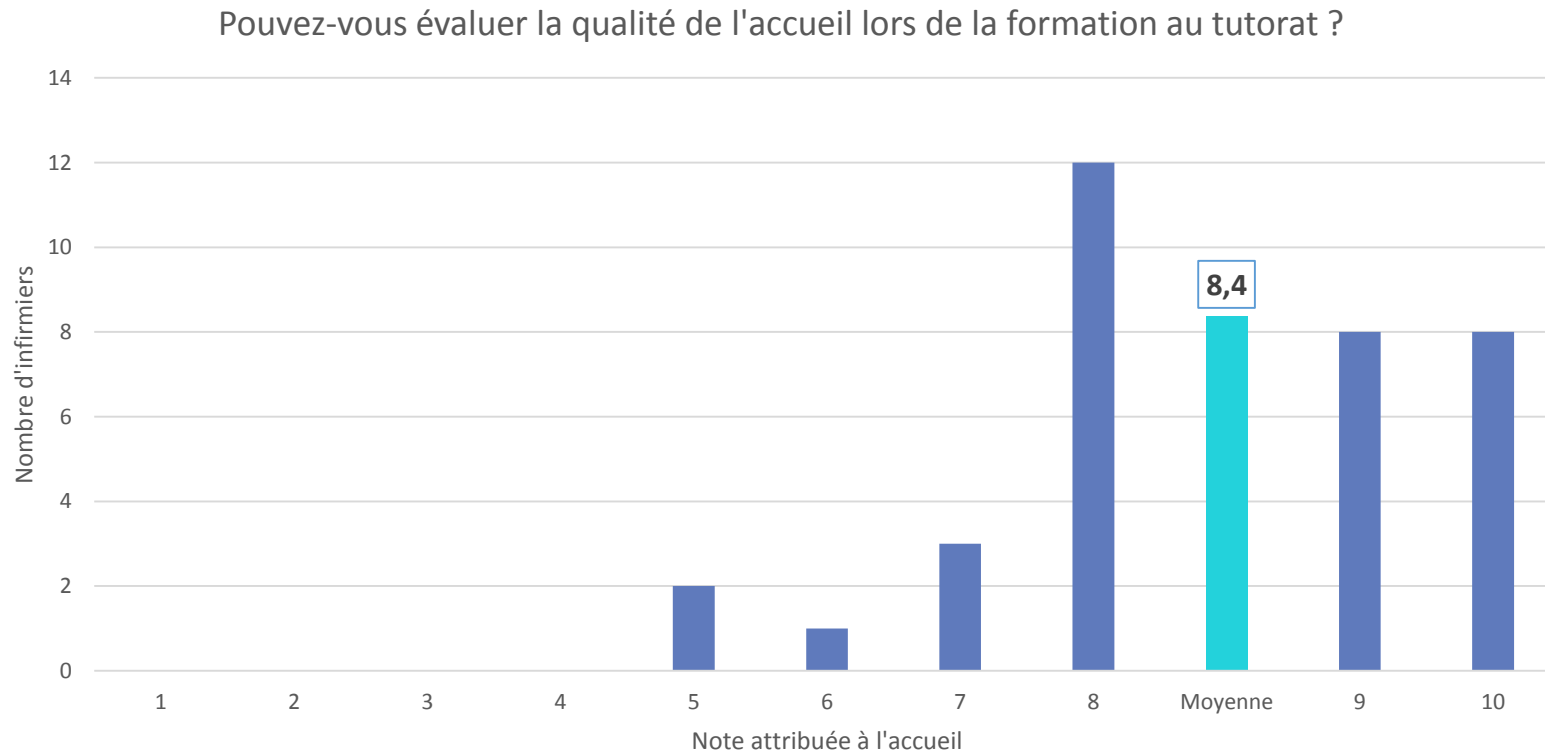
- Les IFSI : l'URPS infirmiers a invité l'ensemble des IFSI de la région le 9 décembre 2014 afin de leur expliquer de vive voix, et aux côtés de l'ARS, le projet de tutorat en libéral. A la suite de cette réunion, 37 IFSI ont accepté de collaborer avec nous durant cette expérimentation.
- Les infirmiers libéraux : outre la communication mise en œuvre durant la période de sélection des infirmiers libéraux (fin 2014), nous avons également tenu à aller à leur rencontre. Ainsi, nous nous sommes déplacés lors de chaque session de formation au tutorat afin d'expliquer l'expérimentation, de les remercier de leur participation et de leur rappeler notre disponibilité en cas de question. Enfin, nous avons pris contact avec chacun d'entre eux au cours des stages afin de nous assurer de leurs bons déroulement.
- Les étudiants en soins infirmiers : chaque IFSI nous a fait parvenir une « fiche étudiant », nous permettant de connaître leur identité et de nous assurer qu'ils étaient bien en 3^{ème} année. Grâce à cet outil, nous avons pu recueillir leurs coordonnées, et tout comme pour les infirmiers libéraux, nous les avons contactés en cours de stage pour savoir si tout se passait bien.

Questionnaire de satisfaction :

- Des questionnaires ont été adressés
 - ✓ aux infirmiers libéraux (à l'issue de l'accueil des deux stagiaires),
 - ✓ aux étudiants (à l'issue de leur stage),
 - ✓ aux IFSI (à la fin de l'expérimentation).

Satisfaction des infirmiers libéraux

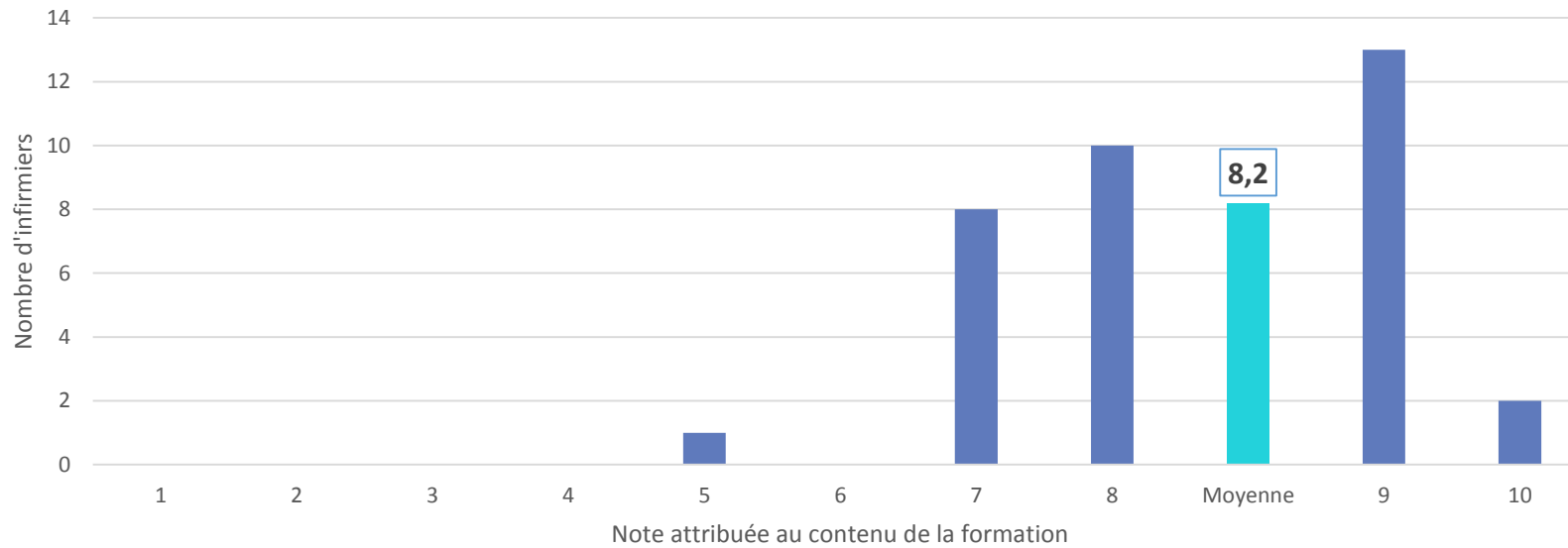
La formation au tutorat



La note moyenne attribuée à l'accueil durant la formation au tutorat est de 8,4/10.

La formation au tutorat

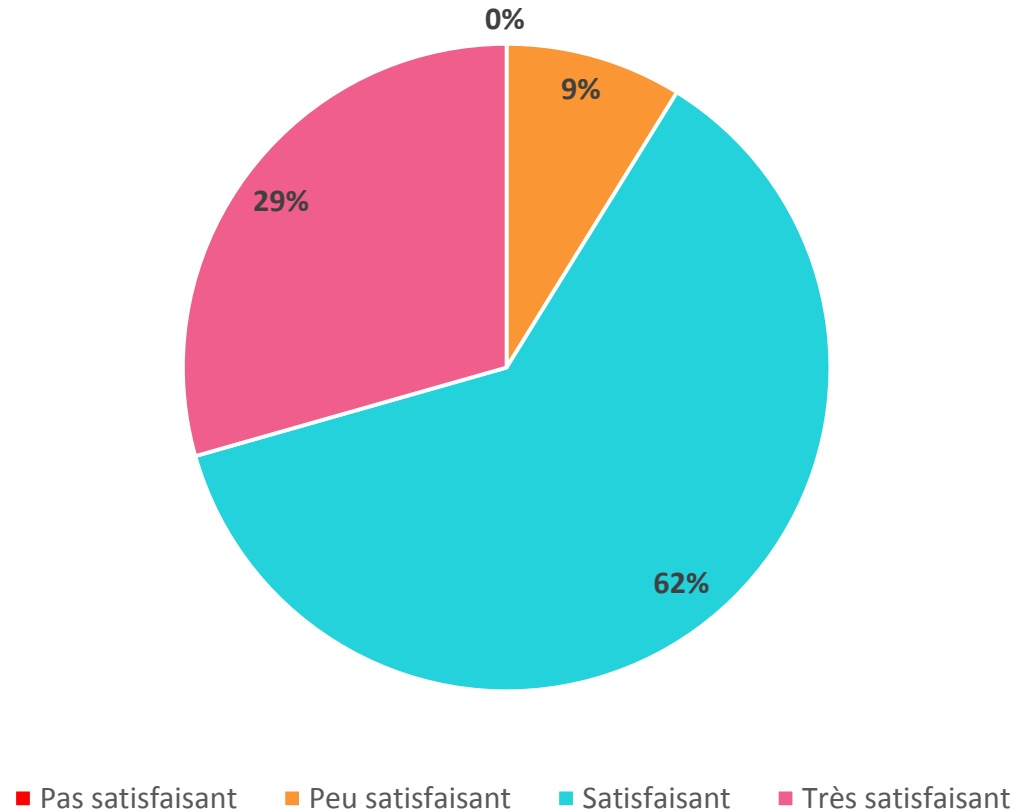
Pouvez-vous évaluer la qualité du contenu de la formation au tutorat ?



La note moyenne attribuée au contenu de la formation au tutorat est de 8,2/10.

La formation au tutorat

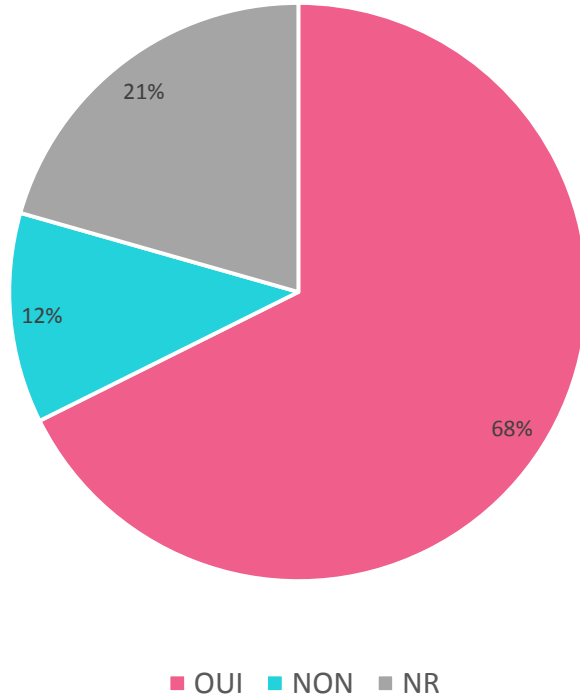
Qu'avez-vous pensé du format de cette formation (nombre de jours, horaires)?



Les infirmiers sont globalement satisfaits et très satisfaits du format de la formation au tutorat (*formation de 3 ou 4 jours en fonction des centres*).

Les stages

La formation au tutorat a-t-elle modifiée votre encadrement ?



79% des infirmiers accueillait déjà des étudiants en stage avant l'expérimentation.

68% des infirmiers estiment avoir modifié leur encadrement suite à la formation au tutorat.

>> Cependant, 44% d'entre eux déclarent le **portfolio difficile à utiliser**

Les stages

Sur les 34 infirmiers à avoir répondu au questionnaire :

>> 91% seraient d'accord pour reprendre des étudiants en stage (les 3 IDEL à avoir répondu « NON » à la question ont donné les justifications suivantes :

⇒ *Changement prochain dans l'organisation du cabinet (pour 1 IDEL)*

⇒ *Pas de reprise d'étudiant en stage si le dispositif n'est pas pérennisé (pour 2 IDEL)*

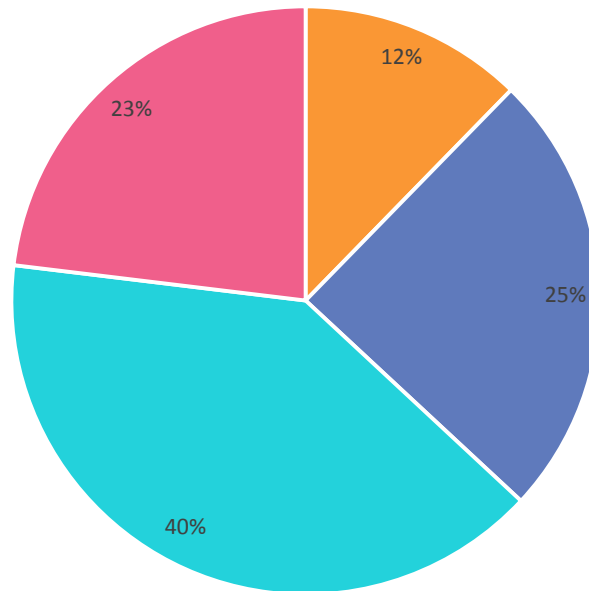
>> 1/3 accepteraient des étudiants de 1^{ère} année

>> 62% accepteraient des étudiants de 2^{ème} année

Les stages

Extrait des questionnaires de satisfaction des infirmiers libéraux (34 répondants)

Qu'avez-vous pensé des échanges avec l'IFSI ?



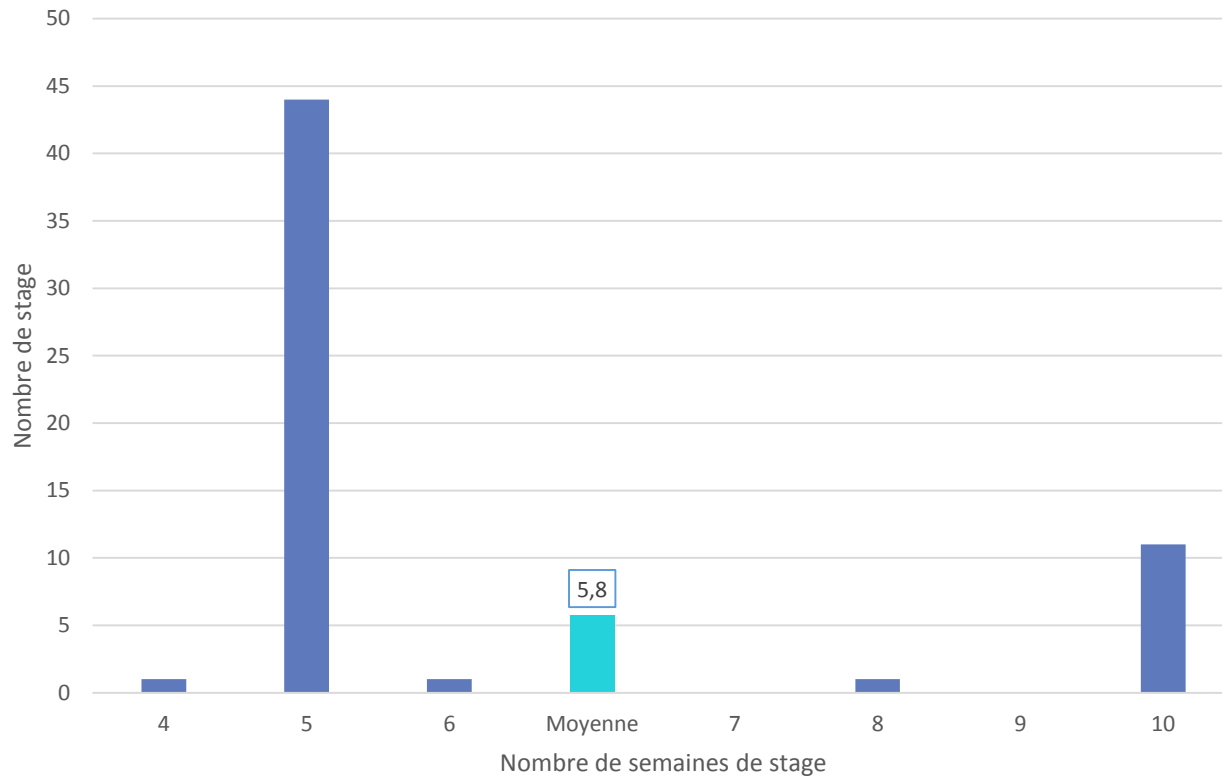
■ Pas satisfaisant ■ Peu satisfaisant ■ Satisfaisant ■ Très satisfaisant

63% des infirmiers sont satisfaits ou très satisfaits des échanges avec les IFSI.

37% des infirmiers ne sont pas satisfaits des échanges avec les IFSI.

Les stages

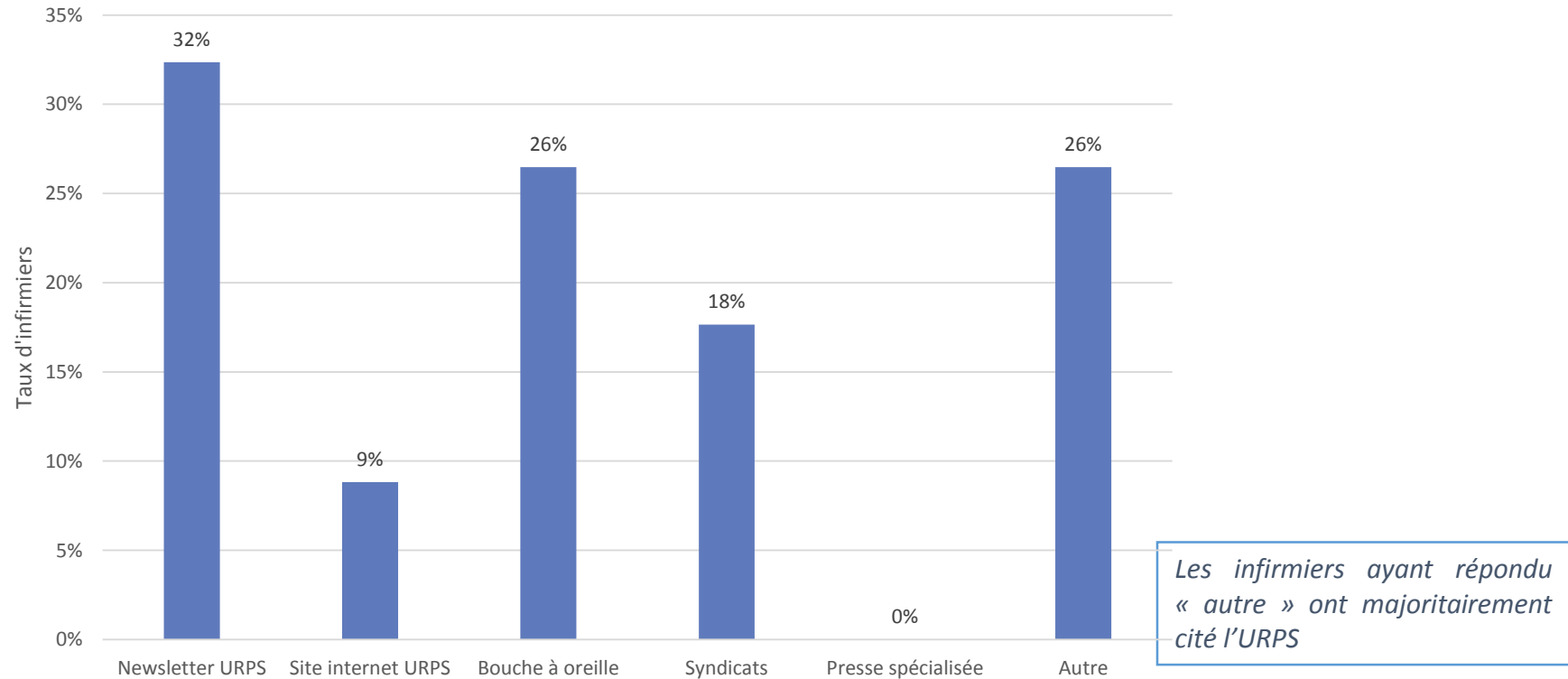
Quelle était la durée des stages ?



La durée moyenne des stages était 5,8 semaines.
92% des infirmiers libéraux étaient satisfaits ou très satisfaits de ces durées.
>> Parmi les 5 infirmiers à avoir répondu « peu satisfaisant », 3 avaient eu des stages de 10 semaines.

Relation avec l'URPS

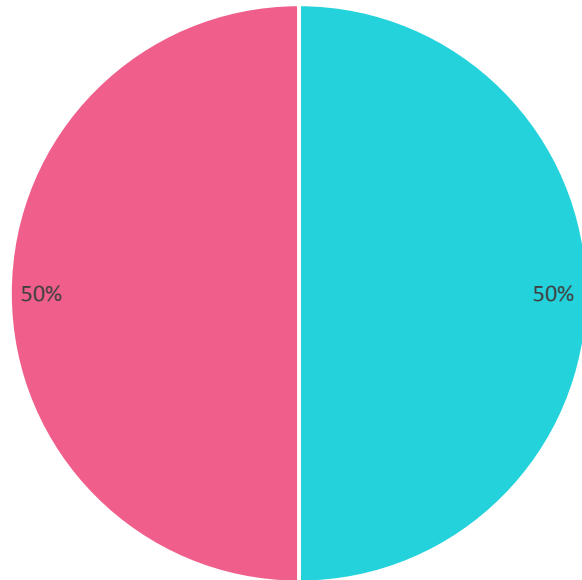
Comment avez-vous eu connaissance de l'expérimentation sur le tutorat en libéral ?



Relation avec l'URPS

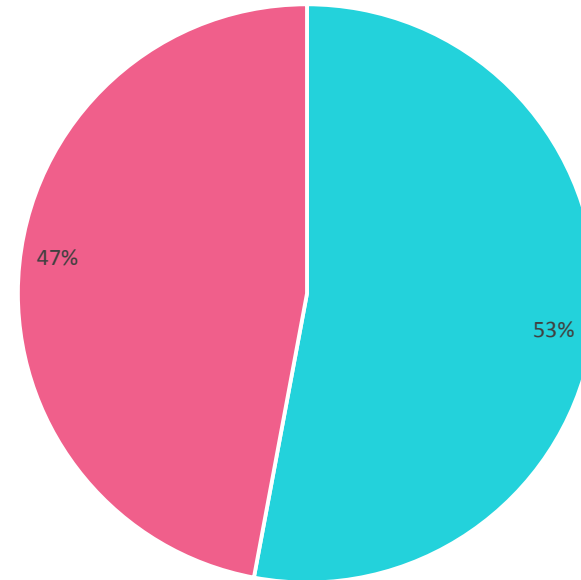
Extrait des questionnaires de satisfaction des infirmiers libéraux (34 répondants)

Que pensez-vous des échanges (mail, téléphone) que vous avez eu avec l'URPS infirmiers ?



■ Pas satisfaisant ■ Peu satisfaisant ■ Satisfaisant ■ Très satisfaisant

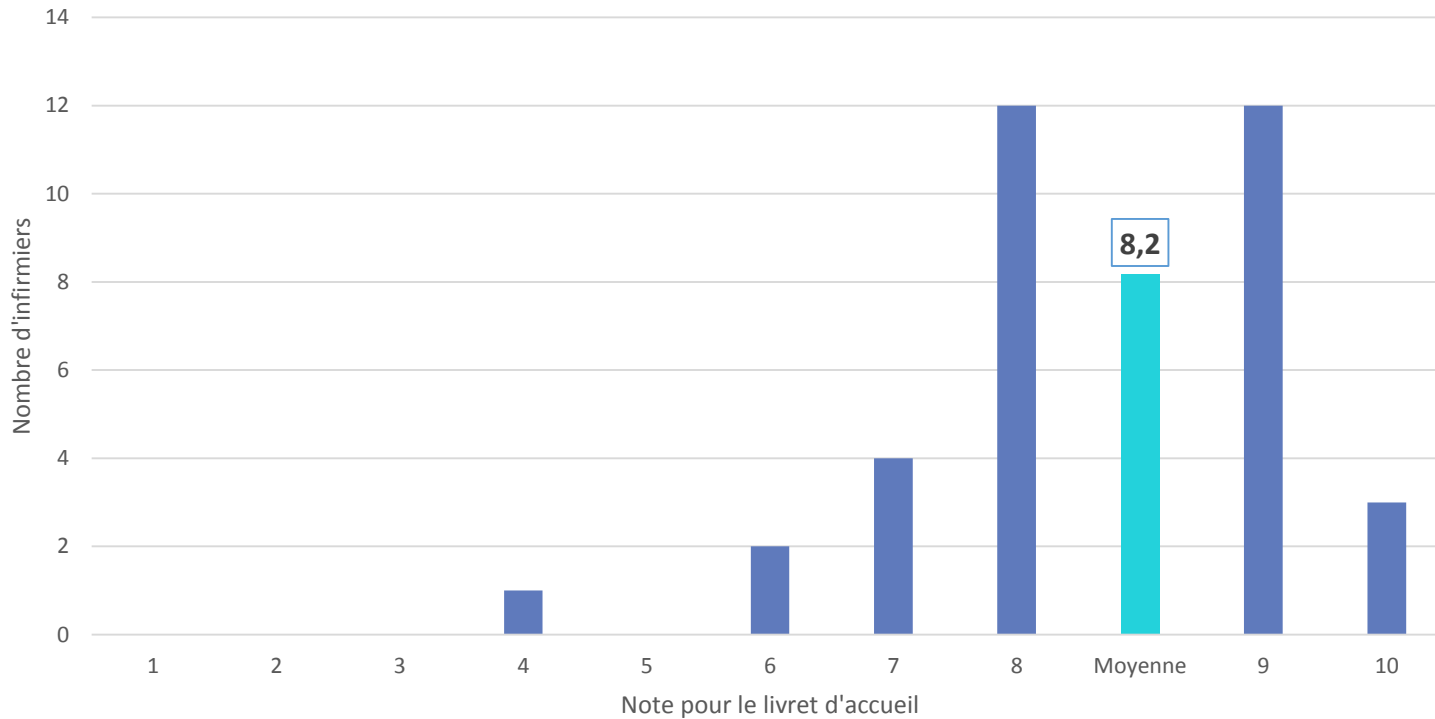
Que pensez-vous de l'accompagnement fourni par l'URPS infirmiers au cours de cette expérimentation ?



■ Pas satisfaisant ■ Peu satisfaisant ■ Satisfaisant ■ Très satisfaisant

Relation avec l'URPS

Quelle note attribuez-vous au livret d'accueil fourni par l'URPS infirmiers ?



En moyenne les infirmiers libéraux ont attribué la note de 8,2/10 au livret d'accueil de l'étudiant en libéral.

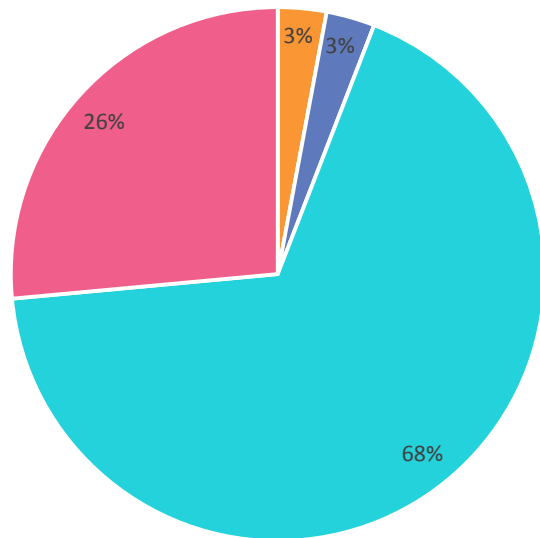
Améliorations proposées par 2 IDEL :

>> Livret plus grand

>> plus modulable en fonction du lieu de stage

Relation avec l'URPS

Que pensez-vous de l'indemnisation de 500€ pour 5 semaines de stage ?



94% des infirmiers libéraux sont satisfaits ou très satisfaits de l'indemnisation perçue pour les stages.

■ Pas satisfaisant ■ Peu satisfaisant ■ Satisfaisant ■ Très satisfaisant

Relation avec l'URPS

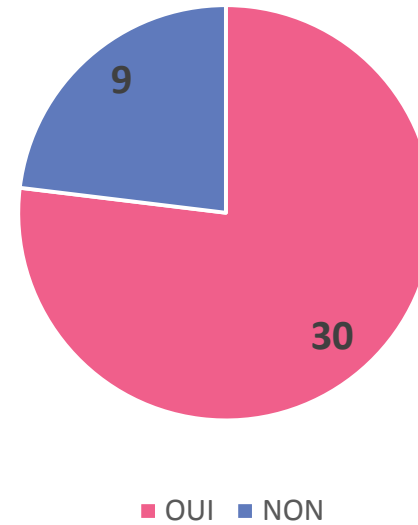
100% des infirmiers libéraux recommanderaient à un confrère d'intégrer cette expérimentation

Satisfaction des étudiants en soins infirmiers

Avant le stage

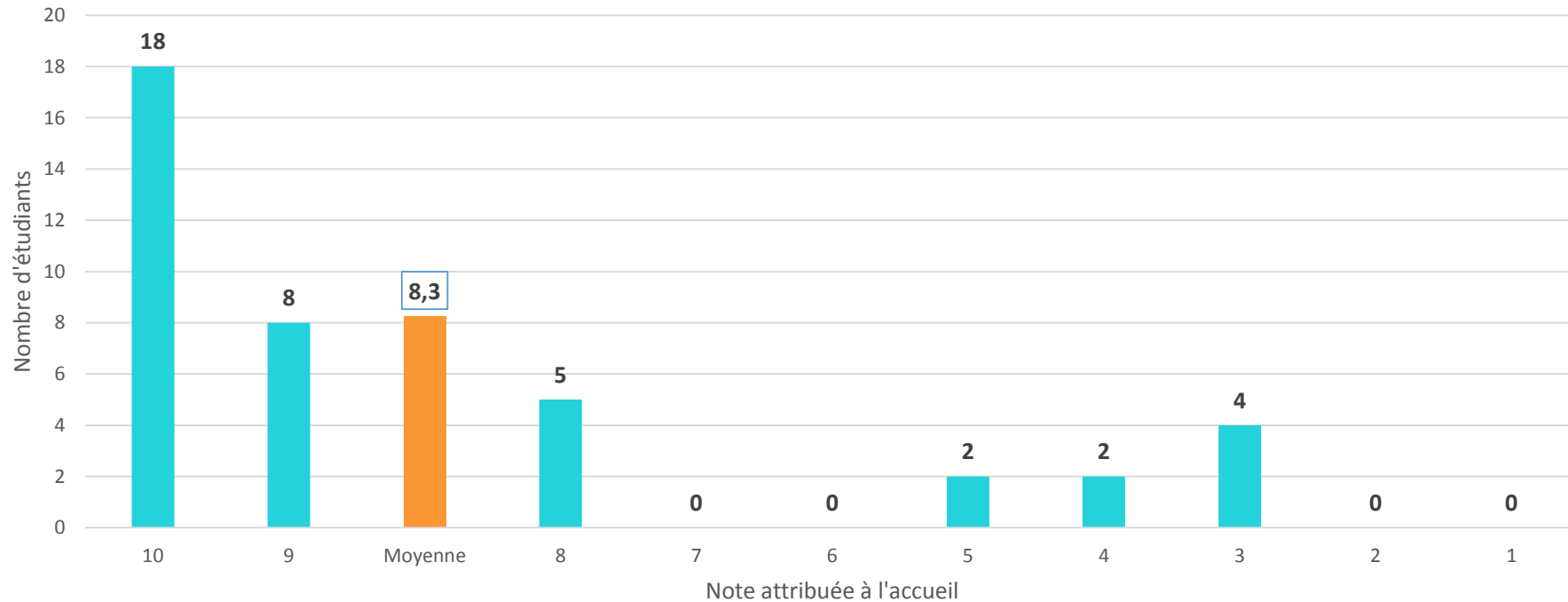
Extrait des questionnaires de satisfaction étudiant (39 répondants)

Avez-vous été volontaire pour effectuer ce stage en libéral ?



Pendant le stage

Pouvez-vous évaluer l'accueil qui vous a été fait lors de votre arrivée au cabinet ?

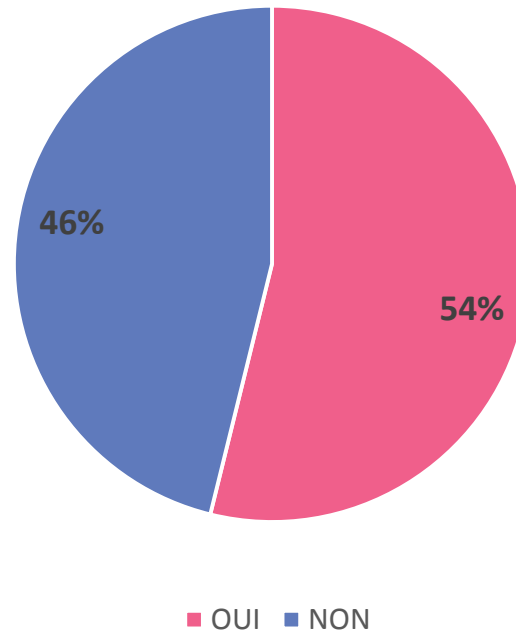


97% des étudiants ont pris contact avec le cabinet avant le stage

Pendant le stage

Extrait des questionnaires de satisfaction étudiant (39 répondants)

Le livret d'accueil du cabinet vous a-t-il été présenté ?

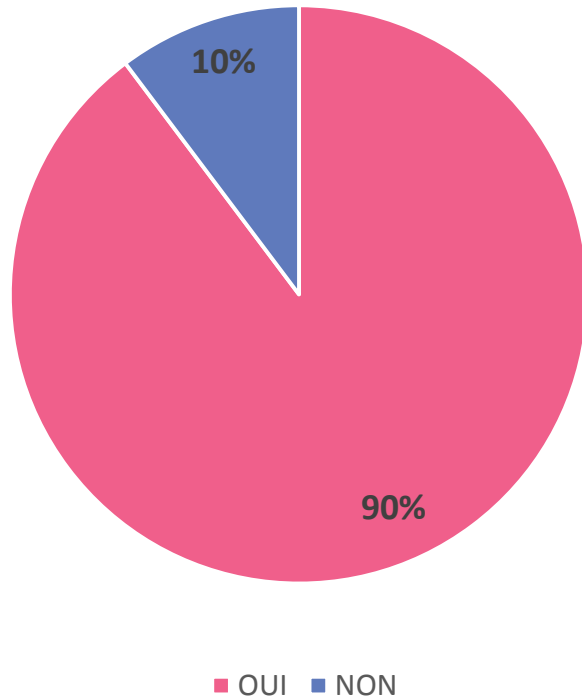


100% des étudiants à qui le livret d'accueil a été présenté, l'ont trouvé complet et adapté.

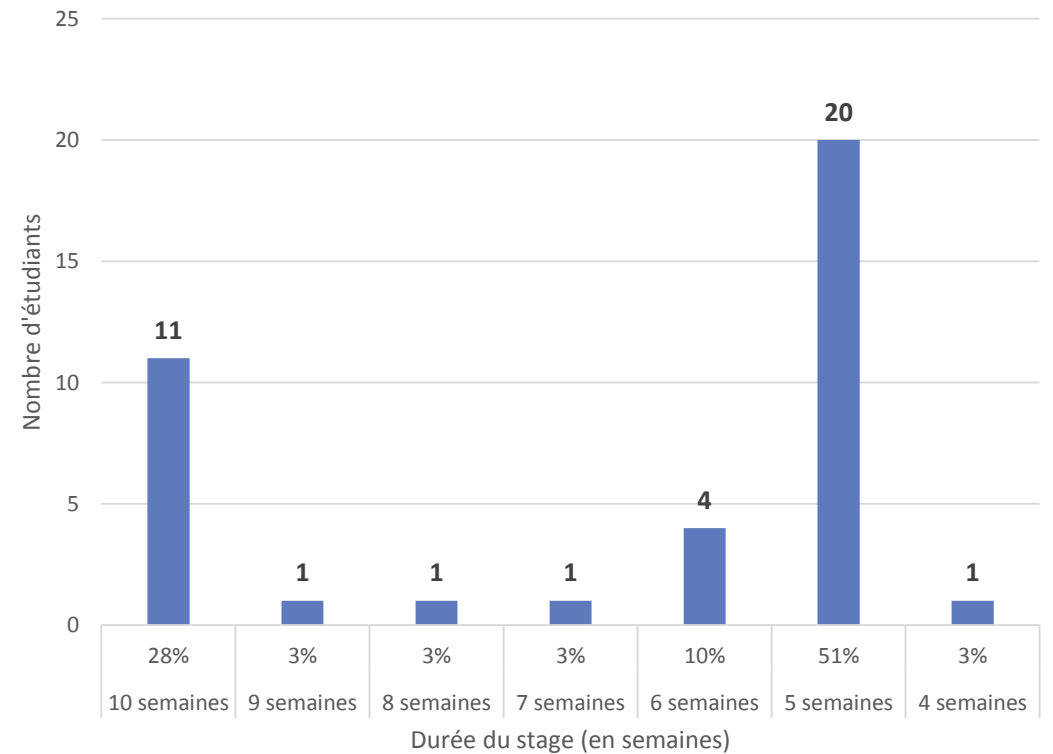
Les durées de stage sont assez variables mais 100% des étudiants sont satisfaits ou très satisfaits de ces durées.

Pendant le stage

L'organisation du stage (horaire, roulement), a-t-elle été définie dès le début du stage ?



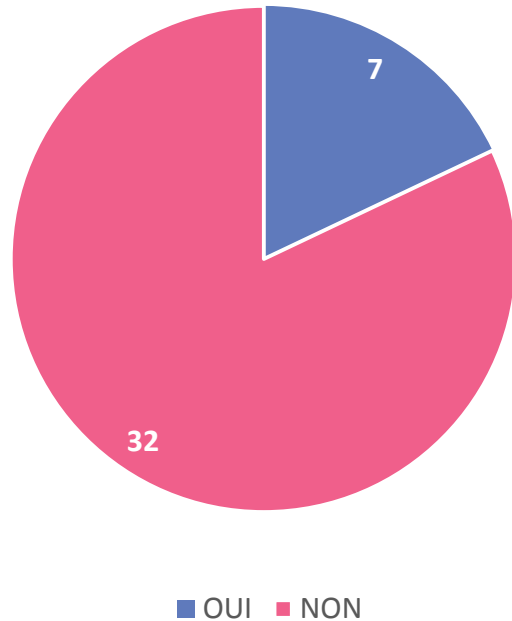
Quelle était la durée de votre stage dans ce cabinet libéral ?



Pendant le stage

Extrait des questionnaires de satisfaction étudiant (39 répondants)

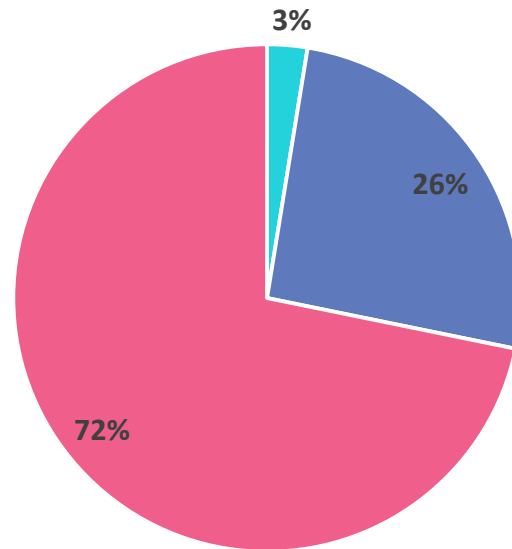
Avez-vous été amené à vous rendre seul(e) chez un patient ?



Courriers envoyés aux infirmiers libéraux pour rappel des engagements qu'ils avaient pris dans le cadre de l'expérimentation.

Pendant le stage

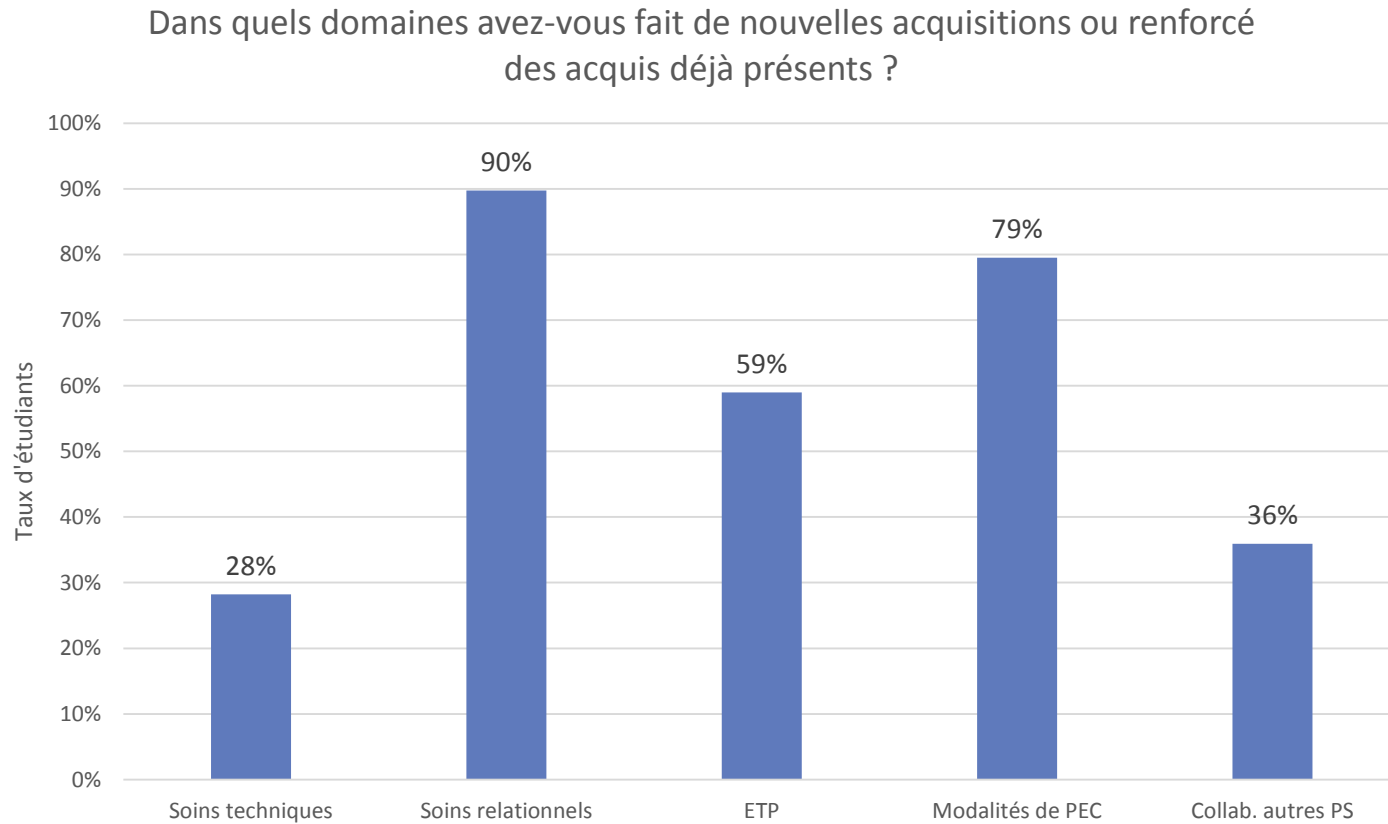
Qu'avez-vous pensé de la qualité de l'encadrement durant ce stage ?



■ Pas satisfaisante ■ Peu satisfaisante ■ Satisfaisante ■ Très satisfaisante

72% des étudiants sont très satisfaits de l'encadrement durant leur stage.
26% d'étudiants sont quant à eux satisfaits.

Pendant le stage

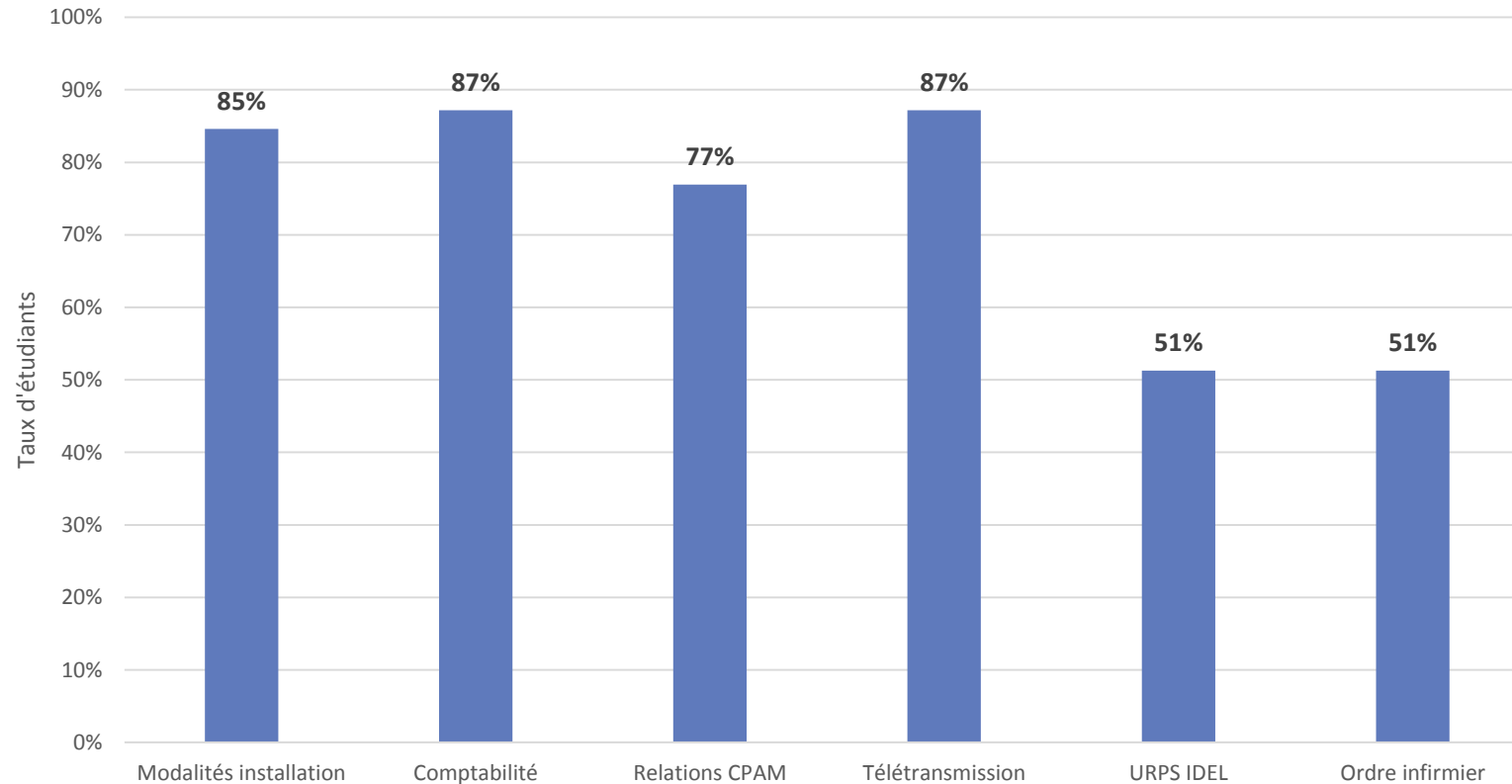


Les domaines d'acquisition des compétences en libéral sont très diversifiés.
A noter que 59% des étudiants estiment avoir acquis des compétences en éducation thérapeutique.

97% des étudiants sont satisfaits ou très satisfaits des compétences acquises durant leur stage en libéral

Pendant le stage

Pouvez-vous cocher les éléments relatifs aux modalités administratives abordés durant le stage ?

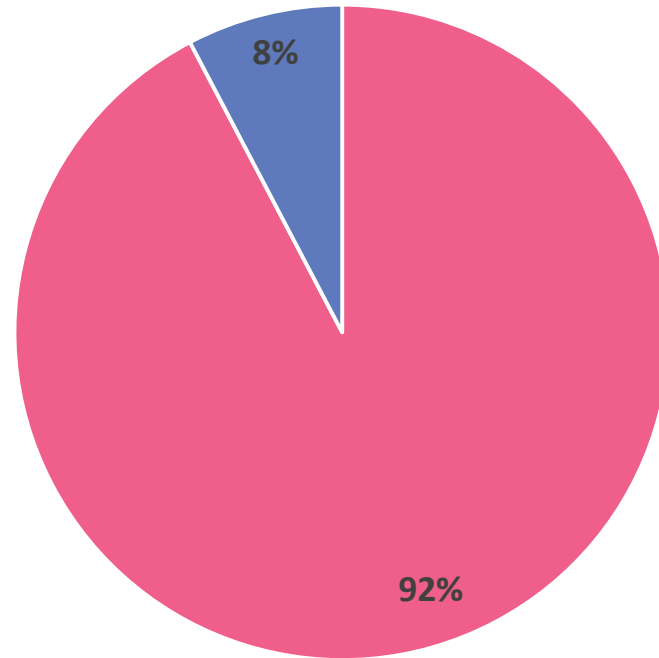


Les modalités administratives relatives à la gestion d'un cabinet libéral ont été abordées pour tous les étudiants.

Pendant le stage

Extrait des questionnaires de satisfaction étudiant (39 répondants)

Avez-vous bénéficié d'un bilan de mi-stage ?



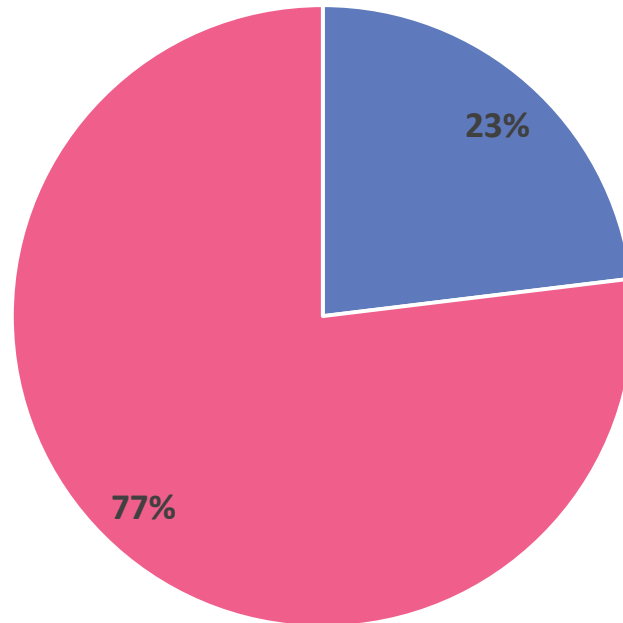
92% des étudiants ont bénéficiés d'un bilan de mi-stage, soit 36 étudiants sur 39.

■ OUI ■ NON

Pendant le stage

Extrait des questionnaires de satisfaction étudiant (39 répondants)

Avez-vous rencontré des difficultés durant ce stage ?



■ OUI ■ NON

23% des étudiants ont rencontré des difficultés durant leur stage en libéral, soit 9 étudiants.

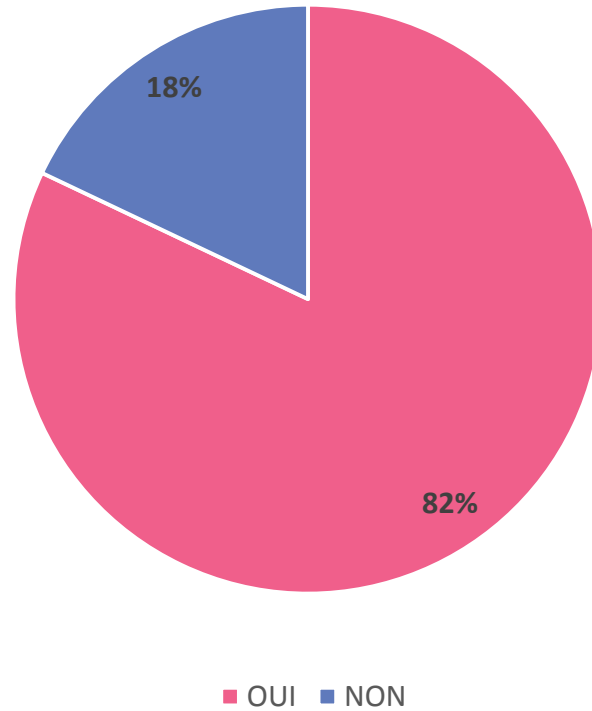
3 étudiants ne sont pas parvenus à les surmonter, il s'agissait :

- ⇒ du temps de transport entre son domicile et le cabinet doublé du fait de la coupure entre 13h et 17h (3h30/jr)
- ⇒ Difficultés relationnelles avec un IDEL du cabinet
- ⇒ Difficultés pour le recueil des données pour la démarches de soins car le temps imparti avec les patients était trop court

Après le stage

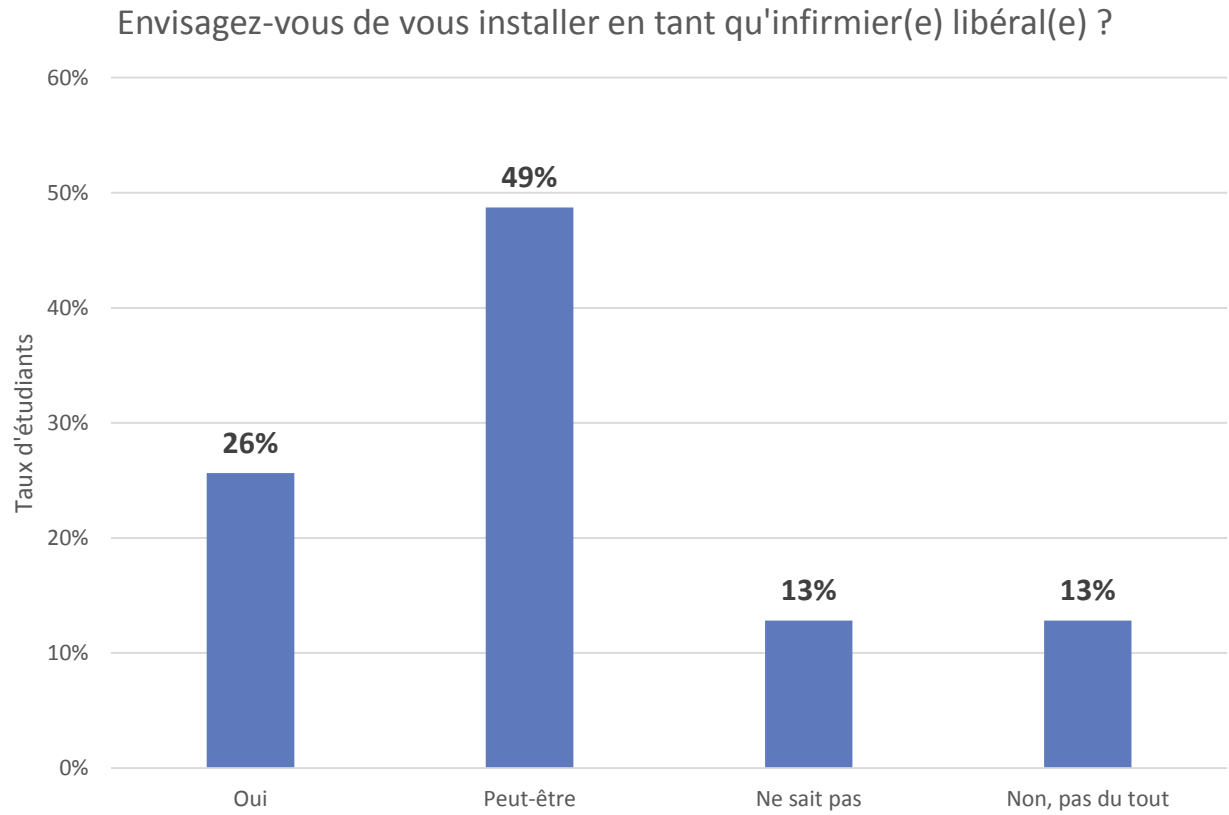
Extrait des questionnaires de satisfaction étudiant (23 répondants)

Souhaiteriez-vous que ce mode d'exercice (le libéral) soit plus développé dans les modules d'enseignement théoriques ?



82% des étudiants souhaiteraient que ce mode d'exercice soit plus développé dans les modules d'enseignement théoriques.

Après le stage



100% des étudiants conseilleraient ce stage à un autre étudiant.
Plus d'1/4 envisagent sérieusement de s'installer en libéral.

Satisfaction des Instituts de formations en Soins Infirmiers (IFSI)

En préambule

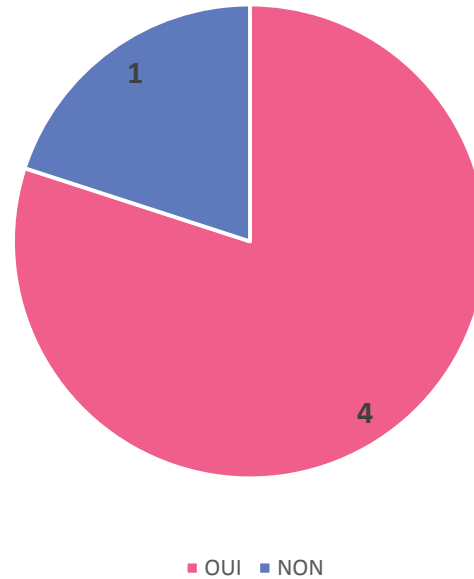
- ❖ Sur les 63 IFSI de la région Ile-de-France
 - 38 ont accepté de participer à l'expérimentation sur le tutorat
 - 5 ont répondu au questionnaire de satisfaction

- ❖ A la question : aviez-vous mis en place un partenariat avec un ou plusieurs cabinets libéraux avant cette expérimentation ?

Les 5 IFSI ont répondu « NON ».

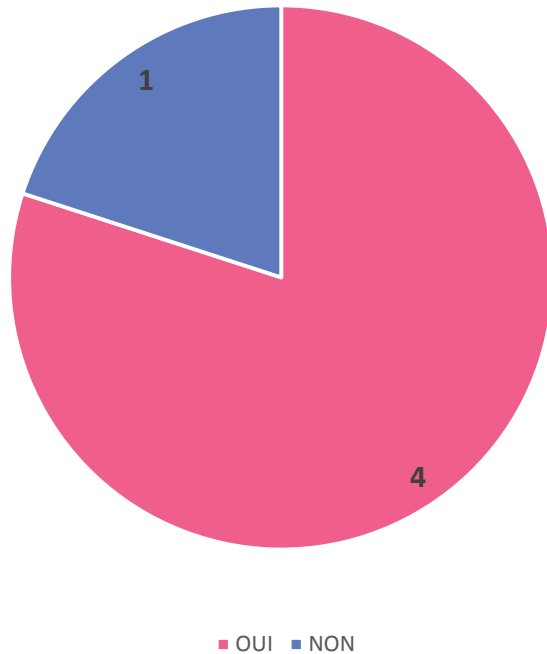
Avant le stage

Avez-vous pris contact avec les cabinets libéraux avant le début des stages ?



Avant le stage

Avez-vous formulé des objectifs spécifiques à ces stages en libéral ?



Exemples d'objectifs spécifiques au libéral, formulés par les IFSI :

- Comprendre les relations entre les différents partenaires du soins à domicile,
- Situer le libéral dans le schéma régional de santé,
- Comprendre l'organisation d'une tournée en intégrant les soins au cabinet,
- Adapter les soins à la spécificité du domicile en respectant les règles de bonnes pratiques (hygiène, soins stériles...),
- Réaliser des transmissions fiables en interdisciplinarité,
- Mesurer la responsabilité et l'autonomie du soignant à domicile,
- Comprendre l'organisation et la gestion administrative et financière d'un cabinet,
- Ajuster la posture du soignant par rapport à l'environnement privé du patient
- Etre capable d'établir un suivi personnalisé de chaque patient,
- Etre capable de repérer une situation d'urgence et d'assurer une réponse adaptée en milieu extra hospitalier.
- Adapter les pratiques soignantes à la spécificité des lieux de vie : ergonomie, hygiène et asepsie, prise en charge globale de la personne à domicile, collaboration avec les aidants naturels, surveillance clinique en vue d'une transmissions aux différents acteurs du réseau et collaboration avec les différents partenaires.